



SEANCE DU 20 DÉCEMBRE 2018

Date d'envoi de la convocation : 14/12/2018

Nombre de membres : 221

Nombre de présents : 178

Nombre de votants : 201

A l'ouverture de la séance

Secrétaire de séance : Jean-Marc JOLY

L'an deux mille dix-huit, le Jeudi 20 décembre 2018, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine de Valognes à 18 h 00 sous la présidence de Jean-Louis VALENTIN, président.

Etaient présents :

ADE André, AMIOT Sylvie, AMIOT André, AMIOT Guy, ANNE Philippe, ANTOINE Joanna, ARLIX Jean, ASSELINE Yves, BALDACCI Nathalie, BARBÉ Stéphane (jusqu'à 22h25), BARBEY Hubert, BAUDIN Philippe, BAUDRY Jean-Marc, BELHOMME Jérôme, BELLION DELACOUR Nicole, BERTEAUX Jean-Pierre, BESNARD Jean-Claude, BOUILLOU Jean-Michel, JAME Dominique suppléante de BRECY Rolande, BRIENS Eric, BROQUAIRE Guy, BURNOUF Elisabeth, FAFIN Alain suppléant de BUTTET Guy, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, CATHERINE Christian, CAUVIN Bernard, CUNY Daniel, CAUVIN Jean-Louis, CHOLOT Guy, COLLAS Hubert, COQUELIN Jacques (jusqu'à 21h15), CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie, DELAPLACE Henry, DELAUNAY Sylvie, DENIAUX Johan, DENIS Daniel, DESQUESNES Jean, DESTRES Henri, DIESNY Joël, DRUEZ Yveline, DUBOST Michel, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUFOUR Luc, FAGNEN Sébastien, FAUCHON Patrick, FAUDEMER Christian, FEUARDANT Marc, FEUILLY Hervé, FONTAINE Hervé, GANCEL Daniel, GAUCHET Marc, GESNOUIN Marie-Claude, GIOT-LEPOITTEVIN Jacqueline, GODAN Dominique, GODEFROY Annick, GODIN Guylaine (à partir de 21h45), GOLSE Anne-Marie, GOMERIEL Patrice, GOSELIN Bernard, GOSSWILLER Carole, GRUNEWALD Martine, GUÉRIN Alain, LANGLOIS Alain suppléant de HAIZE Marie-Josèphe, HAMEL Bernard, HAMELIN Jacques, HAMELIN Jean, HAMON Myriam, HAMON-BARBE Françoise, HARDY René, HAYE Laurent, HEBERT Dominique (jusqu'à 20h17), Bernard GIROUX Bernard suppléant de HENRY Yves, HOULEGATTE Jean-Michel, HOULEGATTE Valérie, HUBERT Christiane, HUBERT Jacqueline, HUET Catherine, ROUXEL Christian suppléant de JEANNE Dominique, JOLY Jean-Marc, JOUAUX Joël, JOZEAU-MARIGNE Muriel (jusqu'à 22h26), LAFOSSE Michel, LAHAYE Germaine, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Jean-François, LAMOTTE Noël, LATROUTE Serge, LAUNOY Clémie, LE BEL Didier, LE BRUN Bernadette, LE DANOIS Francis, LE MONNYER Florence (jusqu'à 22h38), LE PETIT Philippe (jusqu'à 20h49), LEBARON Bernard, LEBONNOIS Marie-Françoise (jusqu'à 22h26), LEBRETON Robert, LEBRUMAN Pascal, LECHEVALIER Guy, LECHEVALIER Michel, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LECOUVEY Jean-Paul, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFEVRE Hubert, LEFEVRE Noël, LEGER Bruno, LEGOUPIL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph (jusqu'à 20h05), LEMARÉCHAL Michel, LEMENUEL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMONNIER Hubert, LEMYRE Jean-Pierre, LEONARD Christine, LEPETIT Jacques, LEPETIT Jean, LEPETIT Louisette, LEPOITTEVIN Gilbert, LEQUERTIER Joël, LEQUERTIER Colette, LERENDU Patrick, LESEIGNEUR Hélène, LESENECHAL Guy, LETRECHER Bernard, LEVAST Jean-Claude, LINCHENEAU Jean-Marie, LOUISET Michel, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MAGHE Jean-Michel, MAIGNAN Martial, MARGUERITE David, MARIE Jacky, MARIVAUX Isabelle, MARTIN Serge, MARTIN Yvonne (jusqu'à 20h40), MATELOT Jean-Louis (jusqu'à 21h15), MAUGER Michel, MAUQUEST Jean-Pierre, MELLET Daniel, MESNIL Pierre, MONHUREL Pascal, MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jean-Marie, NICOLAÏ Michel (jusqu'à 21h15), ONFROY Jacques, PARENT Gérard, PILLET Patrice, PINABEL Alain, PIQUOT Jean-Louis, POISSON Nicolas, POUTAS Louis, PRIME Christian, RENARD Jean-Marie, REVERT Sandrine, RODRIGUEZ Fabrice, ROUSSEL Pascal (jusqu'à 22h15), ROUSVOAL Camille (jusqu'à 22h15), ROUXEL André, SARCHET Jean-Baptiste, SCHMITT Gilles, SEBIRE Nelly, SOURISSE Claudine, TAVARD Agnès, TISON Franck, TRAVERT Hélène, VALENTIN Jean-Louis, VARENNE Valérie (jusqu'à 20h05), VIGER Jacques, VIGNET Hubert, VILLETTÉ Gilbert, VIVIER Nicolas (jusqu'à 22h38).

Ont donné procurations :

Délibération n° DEL2018_222

PELLERIN Jean-Luc à HAMELIN Jean, LEMONNIER Thierry à LAMOTTE Noël, MIGNOT Henri à LEPESTIT Louisette, LETERRIER Richard à NICOLAI Michel (jusqu'au départ de Michel NICOLAI à 21h15), BURNOUF Hervé à ROUXEL André, ARRIVÉ Benoît à LEPOITTEVIN Gilbert, BESUELLE Régine à LINCHENEAU Jean-Marie, LEQUILBEC Frédéric à ROUSVOAL Camille (jusqu'au départ de Camille ROUSVOAL à 22h15), VILTARD Bruno à LEPESTIT Jacques, ROUSSEAU Roger à FEUARDENT Marc, TIFFREAU Danièle à FEUILLY Hervé, CHEVEREAU Gérard à LE BEL Didier, GOSSELIN Albert à MONHUREL Pascal, GROULT André à CASTELEIN Christèle, CAUVIN Joseph à MAIGNAN Martial, MELLET Christophe à MELLET Daniel, GIOT Gilbert à LESEIGNEUR Hélène, GOSSELIN-FLEURY à Arnaud CATHERINE Geneviève, LAGARDE Jean à JOZEAU-MARIGNE Muriel (jusqu'au départ de Muriel JOZEAU-MARIGNE à 22h26), LERECALEY Daniel à LEBONNOIS Marie-Françoise (jusqu'au départ de Marie-Françoise LEBONNOIS à 22h26), JOURDAIN Patrick à DRUEZ Yveline, DIGARD Antoine à LERENDU Patrick, REBOURS Sébastien à BELHOMME Jérôme, HEBERT Dominique à HOULLEGATTE Jean-Michel (à partir de 20h17), MARTIN Yvonne à LAHAYE Germaine (à partir de 20h40), COQUELIN Jacques à LEFEVRE Noël (à partir de 21h15), GODIN Guylaine à GODEFROY Annick (à partir de 21h45).

Excusés :

GOUREMAN Paul, LALOË Evelyne, POTTIER Bernard, GUERARD Jacqueline, FALAIZE Marie-Hélène, THEVENY Marianne, TARDIF Thierry, PEYPE Gaëlle, POIDEVIN Hugo, HUET Fabrice, LEFRANC Bertrand, LEFAIX-VERON Odile, BASTIAN Frédéric, BOURDON Cyril, BROQUET Patrick, CHARDOT Jean-Pierre, DELESTRE Richard, DUPONT Claude, FEUILLY Emile, GILLES Geneviève.

Délibération n° DEL2018_222

OBJET : Attribution des fonds de concours

Exposé

L'appel à projets «fonds de concours» a été lancé auprès des communes le 14 octobre 2018, après l'adoption du règlement général et la formation d'une commission dédiée. Les délais contraints pour nos communes ont tout de même permis le dépôt de 72 dossiers. Pour rappel, le règlement général adopté par le conseil communautaire de septembre 2018 est le suivant :

« *Il est proposé que les projets éligibles s'inscrivent dans l'un des trois axes ci-après : Axe 1 : les projets qui participent à l'atteinte des objectifs de la feuille de route stratégique de la CAC*

Axe 2 : les projets qui contribuent à l'exercice de compétences rétrocédées aux communes

Axe 3 : les projets d'aménagement dans un souci d'équilibre du territoire.

Ces fonds de concours seront prioritairement affectés à la création, l'extension ou l'aménagement d'équipements accessibles au public : équipements sociaux, sportifs, culturels, de loisirs, valorisation architecturale, construction et réhabilitation du patrimoine, voirie. »

L'axe 1 est doté de 1M€

L'axe 2 est doté de 0,9M€

L'axe 3 est doté de 0,6M€ »

A l'appui de ce règlement général, La commission a proposé de fixer différents critères d'attribution et d'éligibilité, à savoir :

AXE 1 : dépense minimale supérieure à 50k€, plafond de l'aide fixé à 170k€ et taux d'intervention de 40 %

AXE 2 : dépense minimale supérieure à 10k€, plafond de l'aide fixé à 150k€ et taux d'intervention de 40 %

AXE 3 : dépense minimale supérieure à 5k€, plafond de l'aide fixé à 50k€ et taux d'intervention de 30 %

Pour les trois axes, le taux maximum d'aide publique sur les dépenses HT est fixé à 70 % et, pour intégrer les recettes de locations, est appliqué un abattement sur les dépenses éligibles

Délibération n° DEL2018_222

de 20% pour les salles de convivialité ou 40 % pour des loyers d'immeubles de rapport, logements. Cette règle est identique à celle du Conseil Départemental.

Il ressort de l'application de ces critères à chacun des dossiers que :

Trois dossiers ont été retirés par les maîtres d'ouvrage.

Huit dossiers ne sont pas financés (dépenses de fonctionnement, dossier déposé après les travaux, irrecevabilité, inéligibilité, plafonnement sur les recettes ...)

Dix-huit dossiers sont déclarés éligibles et seront examinés par la commission en 2019. En effet, les plans de financement ne sont pas consolidés -demandes de subventions en cours ou la mise en œuvre n'interviendra que fin 2019.

Quarante-trois dossiers sont déclarés éligibles et percevront un fonds de concours de la CAC.

La consommation des crédits s'établit à hauteur de 2 400k€. Le montant disponible pour 2019 -enveloppe 2018 et 2019 moins les sommes accordées- serait pour l'axe 1 de 1 077k€, de 1 128k€ pour l'axe 2 et de 370k€ pour l'axe 3. La maquette financière est jointe en annexe.

Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, art. L 5216-5 VI et L 1111-10,

Vu la délibération du conseil communautaire du 27 septembre portant règlement des fonds de concours,

Vu l'avis de la commission fonds de concours,

Vu l'avis des commissions territoriales concernées,

Vu l'avis favorable de la Commission Finance,

Le conseil communautaire a délibéré (Pour : 192 - Contre : 0 - Abstentions : 9) pour :

- **Adopter les critères d'attribution des fonds de concours suivants :**

La dépense éligible d'un projet de l'axe 1 est supérieure à 50k€ ; un dossier ne peut consommer au-delà de 170k€. Le taux d'intervention du fonds de concours est de 40 %.

La dépense éligible d'un projet de l'axe 2 est supérieure à 10k€ ; un dossier ne peut consommer au-delà de 150k€. Le taux d'intervention du fonds de concours est de 40 %.

La dépense éligible d'un projet de l'axe 3 est supérieure à 5k€, un dossier ne peut consommer au-delà de 50k€ ; le taux d'intervention du fonds de concours est de 30 %.

- **Préciser** que le taux maximum d'aide publique sur les dépenses HT est fixé à 70 % et qu'il est pratiqué un abattement sur les dépenses éligibles de 20% pour les salles de convivialité ou 40 % pour des loyers d'immeubles de rapport.

- **Adopter** la maquette financière qui lui est présentée en annexe à la présente,

- **Approuver** les montants attribués à chaque maître d'ouvrage,

- **Modifier** la composition de la commission fonds de concours par l'ajout d'un représentant supplémentaire des maires de la strate 1 à 500 habitants,

- **Autoriser** le versement des fonds de concours tels qu'ils figurent sur la maquette financière, dès lors que les conditions en seront réunies.

- **Autoriser** le Président, le Vice-président ou le Conseiller délégué à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

- **Dire que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Caen (Calvados) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.**
- **Dire que le Président et le Directeur Général des Services de la Communauté d'Agglomération seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.**

LE PRESIDENT,

Acte rendu exécutoire
après réception en Sous-Préfecture
le : 10/01/2019
et publication ou notification
du : 21/12/2018

Jean-Louis VALENTIN



MARQUETTE 2018 FONDS DE CONCOURS

Maitre d'ouvrage	n° de dossier	Objet	Type/mission	Auc 1	Auc 2	Auc 3	Coût opération HT - Dépense éligible et investissement	Coût	Subventions obtenues Taux d'aide publique	Reste à charge	Avec ID : 050-200067205-20190110-DEL2018_222-DE
TARÉFOLLE	2	Rénovation incendie pour la construction d'une salle de tennis et d'un bâtiment locatif et la ferme.	Sécurité incendie [Auc 2]	x		9.724 €	9.724 €	Frais de subvention	10 000 € 21,7%	2018 [frais de]	Favorable 4 000 €
RABVILLE LA BIGOT	3	Réhabilitation et travaux d'accès hallé du parcours Escalade Gondret.	Scolaire	x	183 102 €		Aide de l'Etat : 39 821 €	173 259 €	Taux de tchui : 2019		Favorable 42 978 €
SAINTE D'OURTHE	4	Exécution de deux ordonnances pour les travaux d'aménagement et d'aménagement des cours d'eau de la "Dolaine" et de "Gouetot".	Sécurité publique	x		Attention Coop-TTC 40 759 € Refuge République : 0	0 €	0 €	2018	Défense de l'environnement Pas de déclaration sollicitation de finan- cements	Ineligible 0 €
SAINTE D'OURTHE	4.2	Réhabilitation des cours d'eau de la "Dolaine" et de "Gouetot".	Environnement / énergie sécurité / immobiliens	x	61 424 €	60 424 €	Agence en cours :	(6) 444 €	2019	subvention en cours	Report 2019 examen 2019
CLOUTIERS	5	Réhabilitation des travaux de voiries (réfection voies existantes)	Vente / réseau	x	222 110 €	222 210 €	Réserve patrimoniale : 56 030 €, 22,5%	172 210 €	2018	Priorité 1	Favorable 50 000 €
CLOUTIERS	5.2	Aménagement de la salle du conseil municipal et des magasins [Bâtiment administratif]	Patrimoine	x	126 200 €	126 200 €	Etat : 48 000 € Département : 17 250 € Maires : 34 375 %	≤ 870 €	2019	Priorité 2	Ineligible 0 €
CHIFFREAU	6	Aménagement du bourg	Aménagement bourg	x	580 000 €	580 000 €	Aides de l'Etat : 36 000 € CD : 150 000 € Etat : 12 190 €uros SDRIM : 19 300 €uros CR : 100 €uros	352 000 €	l'œuvre janvier 2019 Analyse offres en cours	Favorable 50 000 €	
QUIVILLE	7	Projet d'aménagement du centre bours de Quierville - Yvette, affacement de terrains	Aménagement bours	x	567 500 €	567 500 €	DFR : 54 000 € SDRIM : 197 000 € CD : 65 100 € Maires : 55,7 %	251 500 €	2019 : Effectif : Vaincre	Favorable 50 000 €	
VICQ SUR MER	8	Mise en valeur des sites naturels Prévention, aménagement		x	19 055 €	19 055 €	Agence de l'eau : 9 532 € 50%	9 532 €	mars 19	Favorable 2 650 €	
DARNVILLE & CANTHEL	9	Construction d'un nouveau hall pour la SAMM Côté des bâches	Sécurité publique	x	250 000 €	250 000 €	CD : 60 000 € 20%	190 000 €	2019	Favorable 50 000 €	
PORTAIL	11	Construction d'un nouveau hall pour le collège de la	Sport loisir	x	2 170 000 €	2 170 000 €	DEUR : 869 964 € CFC : 200 000 € Aglo : 300 000 € Répon en cours	1 583 010 €	2017/2020 250 000 €	Report 2019 examen 2019	
SAINTPIERRE EGLISE	12	Élévation de la ville culturelle municipale	Culturel	x	613 000 €HT	613 000 €	EFADER : 50000 € CR : 50 000 € CD : 110 000 € 34,2%	403 000 €	automne 2018 Tchui : 2018	Favorable 115 000 €	
MARTINVILLE	13	Examen d'une audience participative et un exercice de la	Éducation / jeunesse A1 ou A3 sous une influence	x	273 000 €	273 000 €	chambre d'etr			Autre offre 2016	
SURTAINVILLE	14	Aménagement du bours de Surtainville + fonds de	Aménagement bours	x	724 756	724 756	Etat : 100 000 € 13,8%	524 756 €	,	Favorable 150 000 €	

SURTAIRVILLE	19	Ambittement d'un itinéraire sur la RD 217	Véhicule / réseau	x	149 900 €	Justificatif	01/12/2024 Conseil départemental : 12 130 € 21,2%	110 208 €	2019	Favorable	46 627 €
SIREVILLE	16	Ambittement de beaux	Ambittement beaux	x	261 214 €		ETAT DÉTR : 55 000 € Département : 39 000 € Autres : 12 000 € 40,7%	151 424 €	2019		
SICOURVILLE HAGUE	17	Ambittement du bocage et DRAVEAU	Ambittement beaux	x	1 701 809 €		Etat DÉTR : 135 609 € Région : 50 139,4 € Département : 100 000 € 43,25%	751 516 €	2019/2029	Favorable	150 030 €
URVILLE BOUCAGE	18	Ambittement d'un chemin cédé au "lameau Vézel"	Véhicule / réseau	x	45 550 €	DS de subvention	45,550	2019		Favorable	13 658 €
TRECAUVILLE	19	Ambittement de beaux	Ambittement beaux	x	69 4859 €	DET : 00 000 € SDM : 256 600 € 65,9%	584 659	2019/2020 (2018)		Favorable	150 000 €
PELEVILLE	20	Travaux des réseaux - éclairage public	Véhicule / réseau	x	96 120 €	Etat : 211 820,4 € Départ : 12 000 € CAF : 13 282 € Conseil départemental : 181 203 € 63,25%	134 650 €	2019		Favorable	16 275 €
Syndicat scolaire des 7 îles	21	Construction de 3 classes	Scolaire	x	663 405 €	250 000 €	271,8			Favorable	49 478 €
TOLLEVAST	22	Projets d'investissement communautaires 3 salles (andées et autres) : CSES	Enfance / jeunesse	x	566 167	Etat : 165 850 € Département : 100 000 € 47,5%	295 317 €	dec-18		Favorable	50 000 €
SOTTEVAST	23	Ambittement de beaux phase 1	Ambittement beaux	x	463 711 €	Etat : 127 839 € 17,0%	335 822 €	jan-19		Favorable	50 000 €
SOTTEVAST	23 1	Ambittement du beaux phase 2	Ambittement beaux	x	221 945 €		221 545 €			Report 2019	
ECLOUSEVILLE	24	Aménagement de traverse de la déodenation au "lameau de l'église"	Véhicule / réseau	x	140 700 €	DET : 15 600 € 20%	124 400 €	jan-19		Favorable	37 320 €
SAINTE GERMAIN DE TOURNERET	25	Restauration d'un asphalte naturel sensible en cœur de beaux	Environnement / énergie	x	30 159 €	Agence de l'eau : 15 000 € 38,5%	24 319 €	jan / fev / mar 2019		Favorable	7 305 €
Saint Pierre d'Athiesse	26	Électrification de voirie communale	Véhicule / réseau	x	35 000 €	DS de subvention	35 000 €	2019		Favorable	10 500 €
TEURTEVILLE HAGUE	27	Construction d'une nouvelle école pour les enfants et les personnes éloignées	Enfance / jeunesse	x	228 075 €	Fonds d'investissement rural : 80 000 € 62,15%	86 626 €	des 2013 mars 2019		solidaire / per secr / r associat. en l'entrepris l'école	17 949 €
SAUTIFAN DE LA RIVIÈRE	28	Ambittement d'une route existante/ existante	Mobilité	x	1 161 800 €	DET : 62 300 € 40%	122 010 €	AVC 2018 du 1.1.2019		Favorable	49 044 €
FLAS AWELLE	29	Ambittement du parking, la nef et du carrefour de l'école	Véhicule / réseau	x	315 500 €	Etat : 54 800 € 17,5%	259 910 €	mai 2019		Favorable	101 364 €
FLAMANVILLE	29 2	Extension des chemins	Promotion	x	734 233 €	Etat : 35 000 € 4,7%	699 285 €	oct-18		Favorable	0 €
FLAMANVILLE	29 3	Ambittement du comité de quartier	Sport Loisir	x	3 075 843 €	?	3 000 000 €	2018/2020		Report 2019	
NEGREVILLE	30	Ambittement de la ZEP	Véhicule / réseau	x	65 300 €	66 000 €	55 600 €	22/28		Favorable	26 400 €
NEGREVILLE	39	Extraction de la schiste dans la partie "lameau à la halle"	Véhicule / réseau	x	60 000 €	SDM : 15 000 € 25%	45 500 €	fin 2018		Transfert Etat au SDM/SDP/EP	18 600 €
COLOMBY	31	Ambittement d'un point d'arrêt sécurisé au hammeau	Mobilité	x	66 134 €	Plan de financement à préciser	66 134 €	2019		Dynamisation sur environnement	examen 2019
MONTAGNE LA BRUSSETTE	32	Ambittement du parking de la salle des associations	Salle des associations	x	96 000 €	DET entraînement	51 000 €	jan / fev / mar 2019		Atteint DE R	Report 2019
LA HAGUE	33	Construction d'un bocage dans le cœur	Sport Loisir	x	245 938 €	DET : 40 256 € 27,15%	109 264 €	mai / sep / oct 2019		Prorité 2 pour LH	Report 2019

LATHAGUE	34	<u>Aménagement de la ville d'Anduze avec mise à disposition à l'école dans sa nef l'attività fiscales</u>	Salle convivialité scolaire / pétrochlore	X	452 028 €	2,59 G23 €	Etat : 150 000 € 32,6%	361 628 €
IVET BOUGÉ	35	<u>Travaux de réfection de la rue de la Bergerie</u>	Voie / réseau	X	15 647 €	119 647 €	29,5% subvention	19 146 €
IVU LOI BLAGÉ	35-2	<u>Travaux parking</u>	Voie / réseau	X	21 529 €	21 639 €	2% de subvention	32 960 €
BRICQUETIFIN CONTIN	36	<u>Construction d'une médiathèque</u> <u>Réfection et restructuration des rues en cœur des villes</u>	Culturel	X	1 950 675 €	1 553 676 €	68,30%	618 365 €
BRICQUETIFIN CONTIN	36-2	<u>Réfection et restructuration des rues en cœur des villes</u>	Aménagement urbain	X	719 200 €	79 000 €	23,9 250 €	479 820 €
Saint Marcouf (MSA)	37	<u>Renforcement des doux départs</u>	Sécurité aménagement	X	13 415 €	0 €	0 €	25 000 €
SAINTE MARCOUR	39	<u>Réparation du pied de la cage d'accès à la mrc</u>	Sécurité publique	X	2 625 €	2 635 €	Prix de subvention	2 625 €
LA HAMEDECTOT	40	<u>Salle de sécurité fauteuils et canapés dans la piscine</u>	Sécurité incendie Salle convivialité	X	315 553 € abattrement : 53 243 €	71 3272	Etat : 57 000 € DTR : 21 134 € 38,25%	112 206 €
SAINTE MARCOUR	41	<u>Réserve à l'Intendie</u>	Sécurité incendie	X	15 574 €	24 574 €	2% de subvention	14 574 €
HELEVEILLE	42	<u>Aménagement d'un bassin d'orage à la RUE</u>	Sécurité incendie	X	181 000 €	185 000 €	FOL : 75 600 € 40%	113 400 €
HELEUVILLE	42-2	<u>Stabilisation du bordure avec pente de deux tranchées</u>	Aménagement bâti	X	50 000 €	50 000 €	Département : 12 193 € 24,4%	37 810 €
VIRANDEVILLE	43	<u>Création d'une voie communale avec un trottoir</u>	Voie / réseau	X	30 416 €	30 416 €	DETR : 9 426 € (en cours) Aménage de la piste : 7 278 € 24,75%	18 760 €
DIGOSSVILLE	44	<u>Construction d'une salle de sport</u>	Sport loisir	X	2 350 000 €	2 356 030 €	Subvention partenariale : 500 € 6,25%	1 062 300 €
DIGOSSVILLE	44-2	<u>Salle d'une superficie de 215 m²</u>					DETR : 100 000 € 43%	
DIGOSSVILLE	44-3	<u>Aménagement et extension d'un local pour accueillir des enfants de 0 à 11 ans</u>	Enfance / jeunesse	X	155 582 €	155 582 €	DETR : 36 659 € 24,95%	116 000 €
CHERBOURG EN COEURIN	45	<u>Réhabilitation salle échappement et immeuble art</u>	Culturel	X	1 818 208 €	1 818 208 €	DETR : 58 000 €	1 750 208 €
CHERBOURG EN COEURIN	45-2	<u>Construction du CSH du Biscuit</u>	Enfance / jeunesse	X	2 510 204 €	2 510 204 €	DETR : 130 000 € CAE : 130 000 €	1 954 575 €
CHERBOURG EN COEURIN	45-3	<u>Réhabilitation de la salle Mémentos</u>	Salle convivialité	X	509 133 Abattrement : 70%	405 666 €	Département : 241 392 € Location saisonnière : 121 667 €	456 665 €
CHERBOURG EN COEURIN	45-4	<u>Réhabilitation du centre social La montagne</u>	Social	X	1 065 000 €	1 065 020 €	Département : 217 000 €	858 000 €
CHERBOURG EN COEURIN	45-5	<u>Gestion d'une salle de sports et lieu social de l'Asfi</u>	Sport loisir	X	287 730 €	487 750 €	457 750 €	20 288 €
CHERBOURG EN COEURIN	45-6	<u>Travaux de sauvegarde du complexe charbonneux</u>	Patrimoine	X	312 500 €		312 500 €	20 151 €
SAINT-EMILH-NAUTROSES	46	<u>Renovation de la salle communale</u>	Environnement / aménage	X	22 948 €	26 290 €	1 500 € d'investissement + 100 000 € évier : 50 000 € 6,1% location : 60 158 €	34 180 €
LE MIESON	47	<u>Réhabilitation du bâtiment en gîtes et restaurants</u>	Façade	X	5 abattrement : 196 680 €	295 16 €	Etat : 112 553 €	87 780 €
VALIGNES	48	<u>Restauration et aménagement de l'hôtel Saint Rémy</u>	Social Solidarité	X	1 100 000 €	1 100 000 €	Fonds de concours CESTA/Baigne : 210 000 € 37,35%	569 033 €

Annexe 1 : Liste des projets financés par la Caisse régionale de l'emploi et de l'insertion									
VALognes	48-2	Extension et réaménagement de la médiathèque haut en laitier	Culturel	x	29 725 €	29 725 €	Fret : 85 000 € 210 € 29,5%	20 915 €	Envoyé en préfecture le 10/01/2019
HEAUVILLE	50	Amenagement du bourg	Aménagement bourg	x	59 241 €	59 195 €	DEF : 11 328 € 19,5%	47 312 €	Reçu en préfecture le 10/01/2019
HEAUVILLE	50-2	Rehabilitation d'un logement / transformation anciens écoliers et atelier de pétrochimie	Socialité	x	70 000 €	70 000 €	Autre dépense dans la partie d'exploitation et de fonctionnement d'investissement total : 21 000 € 50%	35 000 €	Affiché le 05/02/2019
HEAUVILLE	50-3	Réhabilitation /entretien et rénovation du quartier Maison d'Assainissement Maternité	Enfance / Jeunesse	x	100 000 € Abattement 10% vers -20%	60 000 €	Aide à l'entreprise au titre de la part d'investissement : 20 000 € 50% Loyer : 40 000 €	5 000 €	ID : 050-200067205-20190110-DEL2018_2222-DE
LES PIEUX	51	Amenagement d'un terrain de tir à l'arc avec création d'un jardin d'arts dans le Béneaukt	Sport Loisir	x	80 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €	Envoyé le 06/02/2019
LES PIEUX	51-1	Mise en accessibilité des trottoirs et des entrées du siège municipal et réalisation d'un club house	Sport Loisir	x	215 634 € + 178 300 €	201 924 €	F.A.T.A. : 50 000 € 9,6%	553 613 €	Envoyé le 06/02/2019
LES PIEUX	51-2	Amenagement d'un liaison entre stations Z Velos du Bourg des Pêches,vers l'a place des sociétés	Mobilité Vélo : dépose	x	-20 520 €	470 540 €	Autre dépense pour : 46 000 € 10,9%	374 510 €	Report 2019 : examen 2019
HUBERVILLE	52	Examenation villa de convivialité et construction d'un local annexe	Aménagement bourg	x	763 385 €	763 385 €	Département : 10 290 €	178 322 €	Envoyé le 06/02/2019
HUBERVILLE	52-1	Réserve incendie	Sécurité incendie	x	9 196 €	10 000 €	Pas de suivi sur Internet	9 195 €	Envoyé le 06/02/2019